



Tous en
forme,
EN SAVOIE !

FLASH infos

MARS 2025

LA FORMATION, UN ATOUT POUR TOUS



En France, l'obligation légale de se former tout au long de sa vie repose sur plusieurs principes et dispositifs visant à garantir l'accès à la formation continue pour tous les actifs, qu'ils soient salariés, indépendants, chefs d'entreprise ou demandeurs d'emploi.

La formation professionnelle continue est un **droit pour les salariés** et une **obligation pour les employeurs**. Les employeurs doivent participer au financement de la formation continue de leurs employés. Cette obligation légale est de 1,6 % de la masse salariale.

Plusieurs dispositifs permettent de répondre à cette obligation :

- Compte Personnel de Formation (CPF) : chaque salarié (ou AE) dispose d'un CPF qui lui permet de cumuler des heures de formation tout au long de sa carrière. Ce compte est alimenté chaque année et peut être utilisé pour suivre des formations certifiantes.
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : elle permet de faire reconnaître officiellement les compétences acquises par l'expérience professionnelle ou bénévole.
- Plan de Développement des Compétences : Les employeurs doivent élaborer un plan de développement des compétences pour leurs salariés, incluant des actions de formation, notamment lors de l'entretien individuel.

Ces dispositifs et obligations légales sont essentiels pour garantir que chacun puisse évoluer professionnellement et s'adapter aux changements du marché du travail tout au long de sa vie.



À la FFEPGV, la formation permet de structurer et d'élargir vos compétences, avec un accompagnement personnalisé et une équipe de formateurs qualifiés. Elle est essentielle pour réussir votre projet professionnel et atteindre vos objectifs personnels. La Fédération propose une offre de formation diversifiée pour devenir animateur ou éducateur sportif (CQP ALS, BPJEPS) mais également des **certifications fédérales complémentaires** pour approfondir vos compétences dans divers domaines :

- Encadrement de publics spécifiques : enfants, seniors, adultes.
- Programmes spécifiques sport santé : activités physiques sur prescription médicale.
- Milieux de pratique : entreprise, carcéral.

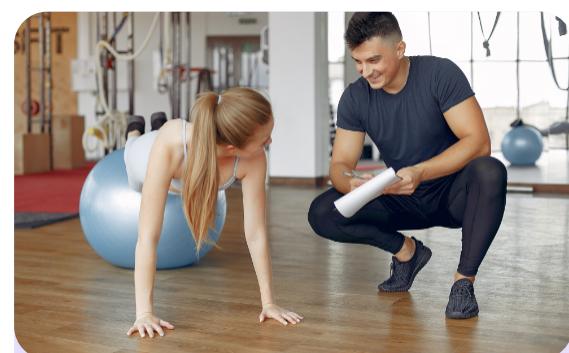
- Développement de compétences : formateur, tuteur, conseiller de développement.

A noter également, la plateforme d'E-learning gratuite **Sporteeef** qui permet de suivre à votre rythme des modules en ligne allant de la culture fédérale pour animateurs et dirigeants mais aussi des formations en bureautique (Word, Excel, Canva...).



Parallèlement, il est aussi possible de se former via le **Comité Régional EPGV Aura** qui propose chaque année des sessions de formation dans chaque univers : danse, zen, énergie, oxygène.

Des formations sont également proposées **aux bénévoles** (Accompagnateur Bénévole de Randonnée, Remplacement Occasionnel Bénévole) **et plus ponctuellement aux dirigeants de clubs** (emploi, gestion...).



De notre côté, le Codep reste attentif aux besoins de formation sur notre territoire en évaluant les objectifs professionnels des animateurs et les projets de développement des clubs. Car la formation est bénéfique pour tous : elle permet de diversifier les compétences et les offres de pratique, de toucher de nouveaux publics, d'assurer l'attractivité du réseau.

Notre Commission Formation œuvre afin de mettre en place des actions de formation sur le département. Néanmoins, elle a besoin d'idées et de ressources pour être plus en adéquation avec les besoins du territoire. Que vous soyez dirigeant de club ou animateur, vous pouvez d'ailleurs demander à l'intégrer pour nous aider dans cette mission, que ce soit ponctuellement ou sur du plus long terme. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour en discuter plus amplement.



Quelques ressources utiles :

[La formation à la FFEPGV](#)

[Les formations du Coreg EPGV Aura](#)

[Les formations des bénévoles](#)

[Financer sa formation](#)

FORMATION BUNGY PUMP

Compte tenu du faible nombre d'inscrits, la formation Bungy Pump prévue initialement le 2 avril à Chambéry sera reportée fin août.

BON ANNIVERSAIRE...

Aux clubs du Bugeon qui fête ses 35 ans le 29 mars avec une soirée dansante 80's et de St-Jean de Maurienne qui soufflera 50 bougies le 5 avril prochain.

LICENCE TREMLIN



Comme chaque saison, la Fédération renouvelle le dispositif Licence Tremplin à compter du 1^{er} mai jusqu'au 31 août 2025.

Cette licence à 10€ est réservée aux nouveaux licenciés ou non licenciés depuis au moins trois années.

Une campagne d'affichage sera faite dans les bus de l'agglomération chambérienne du 25 avril au 1^{er} mai.

ODYSSÉA

Il est encore temps de vous inscrire pour Odyssea le **samedi 10 mai à Chambéry**.

Participez en inscrivant vos licenciés **avant le 20 avril 2025** et tentez de remporter un bon Géredit pour votre club !

Afin de valider votre saisie sur notre groupe EPGV, pensez aussi à nous faire passer la liste de vos licenciés inscrits.

INSCRIVEZ VOS LICENCIÉS ICI

Maison des Sports
Parc de Buisson Rond
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 60 09 83
savoie@comite-epgv.fr

epgv73.fr

f @epgv73 **o @epgv73**